

LICENCIEMENT DES TEMPORAIRES TRANSÉNERGIE

Conseurs, confrères,

Comme vous le savez tous, le gouvernement libéral a décrété un gel de la masse salariale chez Hydro-Québec pour les années 2014 et 2015. Chaque unité d'affaires a la responsabilité de respecter son cadre financier et cela de façon très rigoureuse.

Avec tous les projets connus, TransÉnergie a débuté l'année 2015 en embauchant plus de personnel pour exécuter les travaux le plus tôt possible.

Cependant, vers la mi-août, ils se sont aperçus que leur plafond salarial était déjà atteint pour le maintien des effectifs temporaires, **D'OÙ TOUTES LES RUMEURS DE LICENCIEMENT POUR LE 2 OU LE 9 OCTOBRE.**

Nous avons fait plusieurs représentations à la haute direction d'HQ afin de leur faire comprendre qu'ils devaient trouver rapidement des solutions à l'interne pour garder nos temporaires à l'emploi comme dans les années passées.

Ce matin, **HQ NOUS A CERTIFIÉ** qu'il n'y aura pas de licenciement le 9 octobre et qu'elle travaillait à trouver des solutions pour garder le plus longtemps possible les temporaires à l'emploi.

SOYEZ ASSURÉS QUE NOUS SURVEILLONS L'AVANCEMENT DE LEUR TRAVAIL ET NOUS VOUS TIENDRONS AU COURANT LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE.

Solidairement,

Fiers de notre passé
MAÎTRES DE NOTRE AVENIR

Richard Perreault,
Président provincial

Sylvain Dubreuil,
Secrétaire général